

Séminaire ARTES 2022-2024 : *Lieux et milieux de l'art*



Ce nouveau programme triennal, choisi collégalement par les enseignants-chercheurs et les doctorants au sein de la nouvelle unité autonome ARTES (UR 24141), fait suite à plus de dix années de recherche sur des thèmes très divers (*L'effet de réel, Écriture et création, Les rythmes en arts, L'art d'interpréter l'art*). Le séminaire existe en effet sous cette forme depuis 2010, et le point commun entre ces thèmes est que tous peuvent être traités au prisme des différentes disciplines artistiques, à l'image de notre unité de recherche (arts plastiques, design, cinéma et audiovisuel, théâtre et arts de la scène, musique, danse, etc.).

À titre de comparaison, et pour s'en tenir aux dernières thématiques, *Lieux et milieux de l'art* prend en quelque sorte en charge la dimension spatiale que *Les rythmes en arts* avaient laissée en suspens, tandis que la proximité volontaire avec le programme de l'agrégation d'arts plastiques, comme pour la question de « l'interprétation », se prolonge ici avec « l'art et la vie ». Ainsi, qu'est-ce qu'un lieu ou un milieu « vivant » pour l'art ? Ce qui veut dire aussi : en quoi un lieu ou un milieu rend-il un art plus « vivant » ?

Avec ces premières questions, arrivent aussitôt les premières distinctions nécessaires : entre lieu et milieu, bien sûr (le milieu étant toujours un lieu spécifique), mais aussi entre les arts dits « vivants » et les autres, qui ne sauraient être dits « morts »... On pense ici aux espaces de la scène, de l'architecture, de la ville, de la nature, des musées et autres lieux où l'art se joue, s'expose, se fabrique. La thématique peut être abordée d'un point de vue culturel (place de ces lieux dans les sociétés), théorique (que font ces lieux à l'art ? et inversement), historique (*genius loci*), matériel, mais aussi sous l'angle des usages et des pratiques : lieux communs, laboratoire, atelier, plateau de tournage, scène, salle de cinéma, salle de répétition et tous autres lieux ou milieux, matériels ou immatériels.

Le principe du séminaire est toujours le même : chaque intervenant dispose de 45 mn pour présenter ses travaux, suivis de questions de l'assistance (composée d'étudiantes et étudiants de Masters en arts, de la préparation à l'agrégation, mais aussi de doctorantes et doctorants, de docteurs et docteurs, de chercheuses et chercheurs, etc.). Chaque séance de 3 heures accueille normalement deux intervenants, afin de créer des échos, parfois prévus, parfois imprévisibles, entre les communications. Dans la mesure du possible, la parité est respectée dans l'élaboration du programme annuel, ainsi qu'un équilibre délibéré entre enseignants-chercheurs confirmés et doctorants ou docteurs. Tous les séminaires font ensuite l'objet de publication dans notre collection *Les Cahiers d'Artes* aux Presses Universitaires de Bordeaux (voir successivement les numéros 10, 12, 14, 18).

Bibliographie du séminaire : voir notamment celle de l'agrégation d'arts plastiques
https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agregation_externe/89/0/p2022_agreg_ext_arts_plastiques_1399890.pdf

Programme 2023

Le premier mardi de chaque mois du second semestre, 14h-17h, Salle Jean Borde (MSH) :

- 7 février 2023 : Elisabeth Magne (MCF arts plastiques)
Emma Kadraoui (doctorante arts plastiques)
- 7 mars 2023 : Paul Ardenne (historien de l'art contemporain)
Anna Consonni (doctorante arts plastiques)
- 4 avril 2023 : Claire Azéma (MCF design)
Clément Séchaud (doctorant musique)

Informations importantes pour les étudiants inscrits en Master 2

Modalités d'évaluation : « Exercice de synthèse en 500 mots, résumant les communications des 3 séances, à partir d'une notion-clé librement choisie par l'étudiant. »

Le travail est à rendre à l'enseignant (fichier PDF par mail) à la fin des cours du second semestre, soit au plus tard le vendredi 14 avril 2023.

Attention : pour les étudiants en arts plastiques, voir également le programme MICA.

Contact: pierre.sauvanet@u-bordeaux-montaigne.fr